



FORMATION CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION Chariots automoteurs de manutention – CACES® R489

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- Interpréter un abaque de charges d'un chariot
- Identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise
- Vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- Utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise
- Enumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste en moins de 5mn

Références réglementaires :

Depuis le 01/01/2020, la nouvelle Recommandation R489 (qui remplace la R389) est entrée en vigueur

Il n'y a plus 6 catégories comme sur la R389, mais 8 catégories de CACES® Chariots automoteurs à conducteur porté, auxquelles s'ajoute une 9ème catégorie « Hors-Production ». Soit 9 au total.

Pour les chariots dotés d'équipements interchangeable, il est nécessaire, après obtention du CACES® de sa catégorie, de suivre une formation complémentaire.

Méthodes pédagogiques

- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz
 - Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique :

- Mise en situation en groupe.
- Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.
- Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.
- Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Moyens techniques :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Chariots de manutentions représentatifs
- Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité et des gants de protections



Encadrement :

- Profil type (CV détaillés sur simple demande) :
- Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
- Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification
- Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de l'OF et/ou par des organismes extérieurs.

Le plus de la formation :

- 1 aire d'exercice pratique conforme et couverte
- Chariots de manutentions représentatifs

Contenu du programme :

CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R489

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilités des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Fin de poste
 - Opérations d'entretien quotidien
 - Maintenance

L'évaluation de la formation :

- Suivi et sanction de la formation :
- Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :
- Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire
- Enquête de satisfaction à chaud puis à froid

La validation de la formation :

- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz
- Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent.



Durée de la formation :

De 2 à 5 jours en fonction de la catégorie choisie

Avec de 1 à 4 journées de théorie et de pratique et 1 journée de test

Public :

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré requis :

Être âgé de 18 ans minimum

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation de chariot

Maîtriser le français (oral et écrit)

Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience professionnelle requise: NON

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation

Modalité d'organisation :

Formation en groupe de 2 à 14 personnes

La formation est réalisée sur une plateforme homologuée sous la responsabilité de l'OF certifié

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le

Durée de validité CACES® : 5 ans

Tarifs

A partir de 215€ TTC la journée par stagiaire en inter entreprises en fonction du type de CACES choisi

Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, previss84@gmail.com.

Version 2023